

# Compte rendu du conseil municipal

du

14 avril 2017

## Absents :

- Raymond Burianne donne pouvoir à Bernard Boyer
- Sylvie Masson donne pouvoir à Nadège Mourgues
- David Grangé donne pouvoir à Laetitia Cornu
- Didier Chalencon donne pouvoir a Jean Paul Beaumel
- Natacha Gaudin donne pouvoir à Laurent Garnier
- Joëlle Charbonnier donne pouvoir à Marie Noëlle Rocher

## ORDRE DU JOUR :

### BUDGET

#### 1- Affectation des résultats :

- Le Conseil Municipal donne son accord pour intégrer au budget 184 837,36 euros d'excédent.

#### 2 - Vote des taxes :

- Le conseil d'agglomération ayant harmonisé ses taux sur l'ensemble du territoire, le conseil municipal décide de voter les taux communaux de sorte qu'il n'y ait aucun changement pour le contribuable en 2017, par rapport à 2016.
- Seules les bases (augmentation ou baisse de la valeur locative des biens) peuvent faire une différence.
- Les taux votés sont donc de :

**13,36% pour la taxe d'habitation.**

**20,18% pour la taxe foncière bâti.**

**78,10% pour la taxe foncière non bâti.**

- Le montant attendu pour les 4 taxes est de 237 798 euros.
- Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### **3 - Vote du budget primitif 2017 :**

- Madame la maire détaille poste par poste les chiffres du budget général.
- Section investissement : équilibré en dépenses et recettes à 954 228,34 euros.
- Section fonctionnement : équilibré en dépenses et recettes à 807 682,93 euros.
- Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### **4 - Demande de subventions :**

- demande de l'AFSEP : subvention rejetée
- demande de l'Association Beau La Vi (portage de repas à domicile sur 4 communes) : annuelle de 2 500 euros et exceptionnelle de 2 000 euros, cette demande est acceptée à l'unanimité.

### **5 - Modifications des statuts du syndicat départemental d'énergies :**

- Jean Paul Beaumel informe le conseil de ces modifications :
- le syndicat aura des compétences nouvelles : accès aux nouvelles bornes de chargement pour voitures électriques - de nouvelles communes adhérentes - possibilité de commandes groupées - changement du siège social.
- Le Conseil Municipal donne son accord.

### **6 - Achat de parcelles vers stand de tir :**

- Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour l'achat de parcelles par la commune à proximité immédiate du stand de tir.

### **7 - Factures**

- facture de MEFRAN pour l'achat de 4 bancs d'un montant de 768 euros TTC
- facture de ADOMINFO ( maintenance du site informatique de la commune) : 432 euros TTC.
- Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

### **8- Convention avec Ribambelle pour les TAPS**

- Laurent Garnier expose que l'ALSH Ribambelle de Vorey a proposé à la commune de mettre à disposition deux animateurs pour les temps périscolaires.
- La commission école, ayant travaillé sur ce projet, donne un avis favorable.
- Le conseil accepte à l'unanimité cette convention.

## **Questions diverses :**

### **Feux d'artifice :**

- Un devis pour les feux d'artifice à la société ARSOTEC pour un montant de 1 601,74 euros TTC a été validé par le Conseil Municipal.

### **Ecoles :**

- Des devis sont en cours pour les voyages des élèves des écoles.

### **Syndicat intercommunal de captures des canidés domestiques errants :**

- La commune n'adhère plus au syndicat S.I.C.C.D.E. ( syndicat intercommunal de captures des canidés domestiques errants) mais à la SPA par l'intermédiaire de la communauté d'agglomération.